

Zoom sur le secteur

les parqueteurs et leurs matériaux sous la loupe

Dans le cadre de la recherche prénormative menée actuellement par le CSTC dans le domaine des revêtements de sol en bois et sub-sidiée par le SPF 'Economie', une enquête a été envoyée en septembre/octobre 2007 aux membres des associations professionnelles 'Groupe de travail Parqueteur' et 'Dé Parketplaatsers'.

Cette enquête s'articule autour de trois parties principales alliant des questions générales sur les pratiques actuelles des parqueteurs belges ainsi que des questions plus spécifiques sur des problèmes rencontrés sur chantier afin de connaître le contexte des cas de pathologie. La première partie de l'enquête concerne les informations générales de l'entreprise : les coordonnées, le mode de pose le plus utilisé ainsi que des données relatives à la quantité de surfaces parquetées par chantier chaque année. La deuxième partie traite des matériaux utilisés: type de colle, de revêtement de sol, de finition.

Analyse des résultats

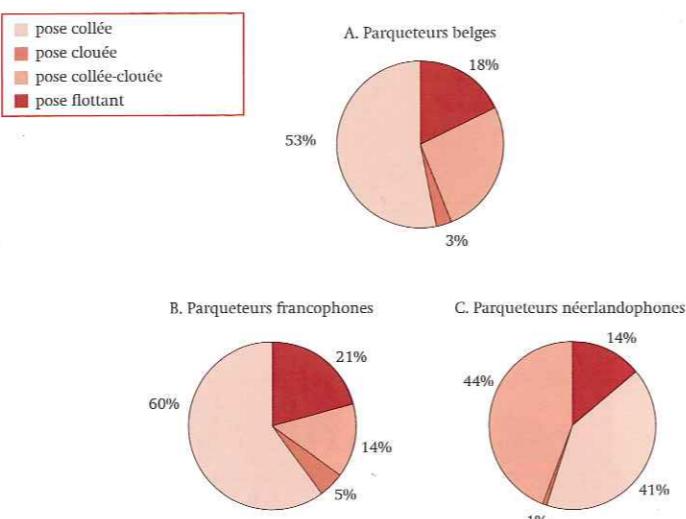
Sur les 204 enquêtes envoyées (75 francophones et 129 néerlandophones), 39 entreprises (23 francophones et 16 néerlandophones), soit 19 %, ont répondu à l'enquête. Ce pourcentage relativement élevé témoigne de l'intérêt des parqueteurs pour cette recherche.

Ce projet étant axé sur la pose collée, la première question posée à l'entreprise concernait le pourcentage relatif des quatre modes de pose (collée, clouée, collée-clouée, flottante). Il ressort de cette enquête que la pose collée reste le mode de pose le plus employé par les professionnels et ce, souvent pour des raisons techniques. Parmi les entreprises qui ont répondu, 59 % d'entre elles ont recours à la pose collée dans plus d'un chantier sur deux. Pour les 41 % restant la pose collée est utilisée en moyenne dans 30 % des cas. Dans le prochain paragraphe (Entreprise – Généralités), ces pourcentages sont pondérés avec le marché couvert par les entreprises.

L'analyse des résultats montre également une différence entre les parqueteurs wallons et flamands.

Du côté francophone, la pose collée domine largement le secteur. Par contre, en Flandre, les poses collée-clouée et collée représentent chacune plus de 40 % du marché.

Cette distinction peut s'expliquer par des différences de tradition entre le nord et le sud du pays. Pour l'analyse des réponses, l'enquête est suivie comme présentée dans sa version finale.



Pourcentage moyen obtenu pour les quatre modes de pose.

Entreprise – généralités

La première partie de l'enquête était consacrée aux informations socio-économiques de l'entreprise. La majorité des entreprises (soit 81 %) utilisent la pose collée depuis plus de dix ans.

Surface totale exécutée par an

La surface parquetée par an a été présentée selon un choix multiple. Ceci donne, sur base des résultats de l'enquête une surface totale parquetée entre 94.000 m²/an et 334.000 m²/an avec une moyenne de 215.000 m²/an. D'après ces chiffres, il semble que le marché des revêtements de sol en bois se porte bien.

Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, la majorité des entreprises ayant répondu sont de taille assez importante avec une surface parquetée annuelle comprise entre 1000 et 10.000 m²/an. Ce résultat peut s'expliquer par la spécificité des parqueteurs qui ont répondu.

du parquet

la loupe

En effet, la plupart d'entre eux ne posent que du parquet. Il apparaît ainsi que les entreprises les plus importantes en termes de surface parquetée annuellement se situent principalement en Flandre (cinq en Flandre contre deux en Wallonie).

Dans la suite, les réponses ont été analysées par rapport aux réponses de chaque entreprise dans son entier, mais aussi de façon pondérée selon l'importance de l'entreprise en termes de nombre de m² parquetés par an.

Gemiddeld uitgevoerde oppervlakte per bouwplaats

Pour la surface moyenne exécutée par chantier, l'enquête proposait quatre possibilités: moins de 20, 50, 50-100 et plus de 100 m²/chantier. Il apparaît que la plupart des entreprises ayant répondu à l'enquête (soit 54 %) ont des chantiers de 50 à 100 m² en moyenne.

Il ressort de la comparaison de ces deux graphiques, qu'après pondération, les pourcentages relatifs aux surfaces moyennes supérieures à 50 m² par chantier augmentent, ce qui signifie que les entreprises de taille plus importante sont celles qui gèrent également les chantiers les plus importants en termes de m² à parquerer.

Ce résultat s'explique aisément par le secteur actuel. En effet, une proportion importante d'entreprises de parqueterie sont constituées d'une, voire de deux personnes. Il leur est donc plus difficile de répondre aux appels d'offre pour des chantiers conséquents (> 100 m²) et de concurrencer les plus grosses entreprises en raison de moyens souvent moins importants en termes de matériel et surtout de main d'œuvre.

Après pondération avec le marché couvert par l'entreprise, les réponses des 'petites' entreprises jouent un rôle minime.

Matériaux utilisés

Pour mieux comprendre le marché actuel, diverses informations étaient demandées quant à la nature des différents composants utilisés:

- nature du support (%/an)
- type de colle (%/an)
- type de revêtement de sol en bois (%/an)
- type de finition (%/an).

Pour ces matériaux, un calcul du pourcentage annuel moyen a été effectué sur l'ensemble des données reçues, aussi bien au niveau des entreprises que pondéré avec la taille de celles-ci et ce, de manière à obtenir une vue aussi représentative que possible du marché réel.

Nature du support

Le support le plus courant est la chape à base de ciment (79 %). Les chapes anhydrites commencent à faire leur apparition en Belgique mais ne représentent pour l'instant qu'un léger pourcentage (3 %). A ce sujet, la recherche actuellement en cours au CSTC sur les chapes fluides, dont celles à base d'anhydrite 'Optimaal ontwerpen en uitvoeren van gietvloeren' devrait permettre de fournir diverses informations utiles sur leurs caractéristiques et les éventuelles précautions à prendre avant de mettre en oeuvre du parquet. Les 'autres' supports mentionnés dans l'enquête concernent principalement le bois ou les panneaux à base de bois.

Les carrelages ne représentent qu'un léger pourcentage des supports (8 %). Ce résultat peut s'expliquer par la difficulté pour le parqueteur d'apprécier les caractéristiques mécaniques du carrelage actuel et de son adhésion au support.

De nombreux parqueteurs préfèrent ainsi, en cas de pose collée, enlever le carrelage existant et ensuite appliquer une égaleine avant de poser le parquet.

Type de colle

Comme illustré dans les figures, les colles polyuréthanes mono- et bicomposants prennent la part la plus importante du marché belge. Ce résultat peut s'expliquer, d'une part, par les performances et les domaines d'application très variés des colles PU, annoncés par les fabricants, et, d'autre part, par la fidélité de nombreux parqueteurs aux types de colle qu'ils utilisent avec succès depuis plusieurs années, dont les colles PU.

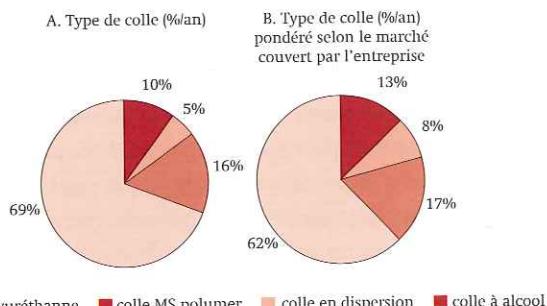
Avec le développement de la technologie, les colles 'MS polymer' pour parquet sont apparues sur le marché, d'abord timidement en raison du manque de recul et du peu d'informations disponibles, si ce n'est celles fournies par les fabricants. Actuellement, les colles 'MS polymer' représentent un total de 17 % du marché couvert par les entreprises ayant répondu à l'enquête.



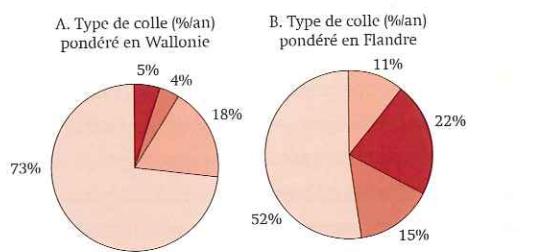
Le développement d'une méthode d'essai fiable devrait permettre de fournir des données utiles sur les nouvelles générations de colle, informations nécessaires pour le parqueteur, notamment par rapport à leurs caractéristiques et à leurs exigences.

Les figures présentent la répartition des différentes collées utilisées en Wallonie et en Flandre.

Il ressort de ces graphiques une légère différence dans la répartition des pourcentages par type de colle. Dans le nord du pays, les colles à alcool représentent toujours un pourcentage non négligeable, alors que dans le sud, elles ont pratiquement disparu et ne sont utilisées que dans quelques cas particuliers.



Pourcentage obtenu pour les différentes types de colle.

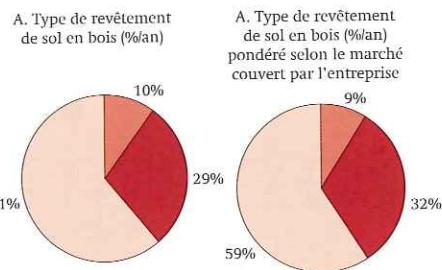


Pourcentage obtenu pour les différentes types de colle en fonction de la région linguistique.

Type de revêtement de sol en bois

Les revêtements de sol en bois massif, essentiellement du chêne, prédominent largement le secteur. Le faible pourcentage obtenu pour les revêtements stratifiés peut s'expliquer par leur facilité de mise en oeuvre, laquelle ne nécessite pas le recours à un professionnel.

Cette répartition entre les différents types de revêtement de sol en bois diffère des statistiques de production fournies par la Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP), pour lesquelles le parquet multicouche domine le secteur. Cette distinction peut s'expliquer par les notions de prestige et de noblesse qui sont souvent associées au parquet en bois massif dans notre pays, mais également par tradition.



Pourcentage obtenu pour les différentes types de revêtements de sol.

Type de finition

Il ressort de l'enquête que les vernis et les huiles constituent les deux types de finition les plus utilisés. Le choix entre ces deux finitions va dépendre principalement de l'aspect esthétique recherché mais également de la fréquence d'entretien admise par le maître d'ouvrage.

Il est également intéressant de constater une différence dans le choix des finitions entre le nord et le sud du pays.

Cette distinction s'explique probablement par des différences de mode et de tradition entre le nord et le sud.

Choix de la technique

Selon les réponses obtenues, le choix de la pose collée provient principalement du parqueteur et ce, essentiellement pour des raisons techniques.

Par contre, le choix du revêtement de sol en bois et de la finition sont faits par le maître d'ouvrage, parfois en concertation avec l'architecte et le parqueteur en fonction de critères esthétiques, de la situation, de la fréquence d'entretien, ...

Y. Grégoire, ir.-arch., chef de laboratoire, et S. Charron, ir., chercheur, laboratoire 'Matériaux de gros œuvre et de parachèvement', CSTC